Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 056-215602186-20260212-2026_02_01E-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 février 2026

REGISTRE DES DELIBERATIONS
****

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents : 13
Votants : 14
Procuration : 1

L'an deux mille vingt-six, le mardi douze février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le douze février, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Dominique BONNE, Maire.

Etaient présents : AUTRAN Thierry - DRUGEON Marie Christine – GAUCHER Aline - HUGUEL Yves - JÉHANNO Stéphane - LEBEDEFF William - LE CARS Yannick – MANHÈS Christine – MONNIER Régis - PANHALEUX Firmin - POSSÉMÉ André - PIQUET Joseline

Absents excusés : Brohan Paul

Absent non excusé : NEVOUX Claude

Pouvoir : BROHAN Paul à Thierry AUTRAN

Secrétaire de séance : MANHÈS Christine

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

Date d'affichage en mairie : le 18 février 2026

Envoi préfecture et contrôle de légalité : le 18 février 2026

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

2026-02-01_ Demande de subvention des associations communales et extra-communales

Le Maire rappelle que la commission finances s'est réunie le **29 janvier 2026** afin d'examiner l'ensemble des demandes de subventions déposées par les associations communales et extra-communales pour l'exercice en cours.

La commission a étudié les dossiers transmis et formulé des propositions d'attribution.

2026-02-01e– Subvention Association « Les anciens combattants »

La demande de subvention n'a pas été soumise cette année. Les élus ont souhaité réitérer un versement pour cette association, selon la somme attribuée l'an dernier.

Le Conseil après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à verser une subvention de 200 euros à l'association les anciens combattants, sous réserve de réception des documents demandés.

(Pour : 13 - contre : 0 - Abstention : 1 Christine Manhès)

Le Secrétaire de séance
C. MANHES

Fait et délibéré en séance publique,
les jours, mois et an ci-dessus,
Le Maire,

D.BONNE

MAIRIE DE SAINT-GRAVE - 56 (Morbihan)